

Contre une politique éducative de renoncement priorité à l'éducation

- ◆ pour exiger des mesures d'urgence et l'adoption d'un collectif budgétaire permettant le rétablissement des postes supprimés et l'augmentation du nombre de postes au concours 2008.
- ◆ pour l'ouverture de négociations sur la revalorisation de nos métiers, la réduction du temps et de la charge de travail, la défense de nos statuts, un plan de titularisation.

Grève le 15 mai à l'appel de la FSU,
Unsa-Education, Sgen-CFDT, Ferc-CGT et Sud-Education

Manifestation nationale
Tous à Paris le 18 mai, Place de l'Opéra,
Place de la Bastille - Départ à 13h30

suppressions de postes : une nouvelle saignée avant d'autres

2003–2008 : 30 000 emplois d'enseignants supprimés

rentrée 2008 : 9130 emplois supprimés

2010–2012 : 80 000 emplois supprimés

Darcos se trompe de règle de 3. En 5 ans, les suppressions représentent deux fois plus que la fameuse baisse démographique : 1 suppression d'emploi en moyenne pour 8 élèves en moins. Par contre, dans le 1^{er} degré où le nombre d'élève a augmenté, le ministère n'a créé qu'un poste seulement en moyenne pour 45 élèves en plus. Et aujourd'hui, dans les collèges et les lycées, après avoir ponctionné les moyens de remplacement, les rectorats ne sont plus en mesure de couvrir bon nombre de suppléances.

Jonglant très approximativement avec les comparaisons internationales, Darcos dénonce l'inflation de moyens dont aurait bénéficié le système éducatif français. Pourtant, la part du produit intérieur brut (PIB) consacrée à l'Éducation diminue : avec 6%, la France est légèrement au dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Face à la mobilisation des personnels et des lycéens, il rabâche que l'Éducation Nationale doit prendre sa part à la réduction des dépenses publiques... mais que sont les 800 millions économisés par les suppressions de poste, à côté des 15 milliards d'euros de cadeaux fiscaux, qui n'ont eu aucun effet sur la croissance économique ?

Les suppressions de postes imposées cette année montrent que dans l'esprit du gouvernement, le préalable et l'objectif de toute « réforme », c'est bien la réduction des coûts. Le bac est de nouveau l'objet d'une campagne de dénigrement, et la fameuse « reconquête du mois de juin », au mépris du travail imposé aux correcteurs, met en péril la session 2008.

Ces suppressions de poste ne se font pas de manière égale. Elles pèsent tout particulièrement sur les établissements où se concentrent les élèves des milieux modestes. Les lycées d'enseignement technologique, surtout là où des formations entières disparaissent, payent le plus lourd tribut.

Revalorisation des nos métiers ? non Redéfinition...

Faut-il rappeler une nouvelle fois nos pertes absolues de pouvoir d'achat ? De même, en tant que fonctionnaire, et, au sein même de la fonction publique, en tant que certifié, agrégé, CPE, Co-psy, faut-il encore répéter que notre position relative n'a cessé de se dégrader.

La commission Pochard intitulée *commission pour la revalorisation de métier d'enseignant* a accouché d'un rapport sur la *redéfinition* de nos métiers. La substitution en dit long sur le renoncement. Et pour finir, on ressort les vieilles lunes

des années 80, et des années Allègre : augmentation et annualisation du temps de service, bivalence, définition fluctuante du service... La confusion prônée des missions dénaturerait le métier de CPE et programme la disparition des Co-psy. Toutes choses largement... Toutes choses largement rejetées par nos professions, comme le montre un récent sondage du SNES. Nous ne saurons accepter non plus que les heures supplémentaires soient la seule perspective de regagner du pouvoir d'achat ! Salaire, temps de travail, carrière, nous exigeons une vraie revalorisation.

Réforme des lycées : encore plus d'inégalités sociales

La réforme du bac professionnel montre la voie au gouvernement. Sans aucun bilan ni concertation, le ministre décide en octobre de généraliser ce bac en 3 ans. Même si la pression des mobilisations l'a obligé à ralentir le pas, l'objectif est maintenu et la méthode sert de modèle.

Les objectifs sur le lycée se font, de jour en jour, plus précis : réduction de 30% du nombre d'heures, limitation des LV et options, fusion des séries, terminale de détermination allégée, contrôle en cours de formation, réforme de la 2nde applicable dès 2009...

Qui ne voit dans ce lycée la poursuite de la loi Fillon pour l'éducation de 2005 ? Un lycée allégé, reserré autour du socle débouchant pour l'essentiel sur des études supérieures courtes et profilées, pour la masse des lycéens ; et la formation des élites relevant d'un nombre réduit d'établissements bénéficiant de moyens supplémentaires et de la suppression de la carte scolaire permettant un recrutement d'élèves très sélectif.

Collèges : socle commun et tri social !

Même s'ils présentent un gisement d'économies moins alléchant que les lycées, les collèges n'échappent pas à la politique régressive du gouvernement : la suppression de la carte scolaire renforce la ghettoïsation et la concurrence entre établissements, le socle commun devient l'horizon indépassable des collèges défavorisés. L'expérimentation Cohn-Bendit (finalement reportée), qui insiste lourdement sur le socle, impose aux enseignants concernés un accroissement considérable du temps de présence accrue et la bivalence... Exemple radical et isolé ? Pas si sûr : depuis des années, la charge de travail ne cesse d'augmenter, les dédoublements se font rares, l'orientation est de plus en plus confiée aux professeurs principaux, tandis que les conditions d'exercices sont plus difficiles faute de surveillants stables et en nombre suffisant.

**Dans la suite des mobilisations de février, mars et avril
Changer d'échelle pour gagner
15 et 18 mai toute la profession dans la rue**